

DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL UN NOUVEAU DÉPART

— Mariella Collini

Plus d'une année s'est écoulée depuis la fin des activités de l'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue en mars 2015. Des mois propices à la réflexion, à la mobilisation ainsi qu'à la recherche d'un partenariat avec pour objectif ultime que l'Observatoire puisse contribuer, à sa mesure, à la poursuite d'une meilleure compréhension de nos réalités régionales ainsi qu'à une prise de décision juste et éclairée. Fondements de la relance de l'Observatoire.

Lors de la création de l'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue en 2000, les leaders et les organisations de la région vivaient un tournant majeur de leur développement. À ce moment, la région assumait son rôle d'interlocuteur privilégié du gouvernement, un deuxième plan stratégique de développement était mis en œuvre (1999-2003), divers fonds régionalisés soutenaient la réalisation des priorités, l'ère des ententes spécifiques débutait et l'on assistait à un virage pour le développement social, où les jeunes et leur famille, les personnes âgées, les femmes, les Premières Nations, les ruraux ou encore les artistes s'inscrivaient au cœur des préoccupations régionales.

Aujourd'hui, les leaders ainsi que la population de l'Abitibi-Témiscamingue sont à la croisée des chemins. Des tendances lourdes qui s'observent mondialement sont vécues de façon particulière à l'échelle régionale, territoriale et même locale. De grandes réflexions et consultations politiques, sociales, économiques et aussi citoyennes sont lancées sur diverses tribunes alors que d'autres sont réclamées. La nouvelle gouvernance de proximité des territoires, qui place dorénavant les MRC au cœur de la gouvernance régionale, demande une adaptation rapide du milieu municipal et de la société civile.

Alors que le développement de la région et de ses territoires fait face à de nouveaux défis et s'inscrit au cœur même d'un

nouveau modèle de gouvernance, l'accès à des données et des connaissances objectives, pertinentes et stratégiques demeure un incontournable afin d'analyser rapidement toute situation influençant nos milieux, d'orienter la prise de décision éclairée et d'intervenir avec efficacité, le cas échéant.

UNE DÉCISION COLLECTIVE

Institution profondément engagée et enracinée dans ses territoires, l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT), de pair avec l'implication active de la Chaire Desjardins en développement des petites collectivités, a exprimé aux leaders territoriaux et régionaux l'importance de valoriser le savoir-faire acquis par l'Observatoire au cours des quinze dernières années.

C'est avec un engagement véritable des MRC d'Abitibi, d'Abitibi-Ouest, de La Vallée-de-l'Or et de Rouyn-Noranda, la Table interordres en éducation, Tourisme Abitibi-Témiscamingue, le Centre intégré de santé et de services sociaux ainsi que l'UQAT que l'Observatoire, sous l'égide de la Chaire Desjardins, sera de nouveau au service des parties prenantes du développement, tant les municipalités, les organismes, les institutions, les entreprises que les citoyennes et citoyens, et ce, pour les prochaines années.

Au plaisir de vous côtoyer à nouveau!

✓ L'OBSERVATOIRE MAINTENANT

■ C'est avec un grand respect pour ce qui a été bâti à l'Observatoire depuis sa création que sa mission, visant à rassembler, analyser et diffuser les connaissances portant sur la région pour mieux comprendre et partager nos réalités, cerner nos enjeux communs et appréhender les tendances, est conservée.

■ À court terme, il est prévu que les outils de connaissance et de diffusion soient en grande partie maintenus. Pour une durée indéterminée, le bulletin mensuel laissera place à un bulletin bimestriel, soit « tous les deux mois ». Il sera dorénavant offert dans un format exclusivement numérique. L'infolettre demeurera le mode de communication privilégiée avec nos abonnés.

■ Les coordonnées :

Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue
445, boulevard de l'Université
Local F 102.1
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5E4
Tél. : 819 762-0971 poste 2622
Sans frais : 1 877 870-8728 poste 2622
observatoire@uqat.ca
mariella.collini@uqat.ca
www.observat.qc.ca

De plus en plus souvent, on entend parler d'indice de qualité de vie, de bien-être, voire d'indice du bonheur. Or, quel sentiment éprouvent les résidents de l'Abitibi-Témiscamingue à l'égard de leur vie? Sont-ils davantage enclins à se déclarer très satisfaits de leur vie comparativement aux autres résidents d'ailleurs au Québec? Des données recueillies et analysées par Statistique Canada nous éclairent sur cette question.

Les données, colligées à partir de l'Enquête sociale générale (ESG) de 2009 à 2013 et de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC) de 2009 à 2012, proviennent de près de 340 000 Canadiens. La combinaison des réponses tirées de ces deux enquêtes, qui s'échelonnent de plus sur plusieurs années, a permis à Statistique Canada de comparer les résultats de manière fiable entre les régions métropolitaines de recensement (RMR) ainsi que pour 58 régions économiques du pays, incluant les régions administratives du Québec.

LES RÉSULTATS

À la question « Quel sentiment éprouvez-vous maintenant à l'égard de votre vie? », 73 % des répondants de la région jugeaient d'un très bon œil leur niveau de satisfaction, alors qu'à l'inverse, 13 % se sont dits plutôt insatisfaits de leur bien-être en nos frontières. Le taux de satisfaction à l'égard de la vie, mesuré sur une échelle de 1 à 10, atteignait 8,1 en Abitibi-Témiscamingue.

À l'échelle provinciale, le tableau suivant illustre des cotes variant de 8,0 à 8,3 pour les 6 RMR et 12 régions administratives du Québec, dont certaines combinent deux régions. À l'extrémité supérieure, soit à 8,3, on retrouve 5 régions, soit le Nord-du-Québec, la Côte-Nord, le Saguenay-Lac-Saint-Jean, la Capitale-Nationale/Mauricie (regroupées dans le cadre de cette étude) et Lanaudière. Aucune RMR n'a une cote aussi élevée. Les résidents de six autres régions et RMR ont répondu en moyenne 8,2. Quant à l'Abitibi-Témiscamingue, sa cote moyenne de 8,1 la positionne sur le même pied d'égalité, à peu de chose près, que la population des régions de Chaudière-Appalaches et de Laurentides / Outaouais (regroupées) ainsi que des RMR de Québec et de Sherbrooke. Enfin, avec 8,0, les RMR de Montréal et Ottawa-Gatineau se situaient donc en queue de peloton des villes et régions où il fait bon vivre.

Au-delà de la cote moyenne, la satisfaction à l'égard de la vie peut aussi être approfondie à partir des proportions de résidents qui se situent à un niveau élevé (entre 8 et 10) ou faible (6 et moins) de l'échelle. On observe une différence de pratiquement 10 points de pourcentage entre les proportions de résidents dont la cote de satisfaction à l'égard de la vie est de 8, 9 ou 10 au sein des régions administratives uniquement. Les proportions sont les plus élevées dans les régions de Lanaudière, Saguenay-Lac-Saint-Jean, Capitale-Nationale/Mauricie et

Côte-Nord, où elles varient de 79 % à 81 %, alors qu'elles sont les plus faibles dans le Nord-du-Québec, l'Abitibi-Témiscamingue et Laurentides/Outaouais, où elles vont de 71,5 % à 73,5 %.

Vu à travers la loupe de l'insatisfaction, il y a un écart de 5,5 points de pourcentage dans les proportions dont la cote de satisfaction est faible. Cette part est la moins élevée sur la Côte-Nord, où elle est à 8 %, alors qu'elle est la plus forte en Abitibi-Témiscamingue, où elle s'établit à 13 %.

Mesure de satisfaction à l'égard de la vie (SEV) et pourcentage de la population de 15 ans et plus dont la cote de satisfaction est de 8, 9 ou 10, donnée corrigée des caractéristiques socioéconomiques au niveau de la personne¹

> régions administratives² et régions métropolitaines du Québec, 2009 à 2013

	SEV moyenne	Pourcentage ayant une...	
		Cote de SEV de 8 à 10	Cote de SEV de 0 à 6
Lanaudière	8,3	80,8	8,3
Saguenay - Lac-Saint-Jean	8,3	79,9	9,8
Capitale-Nationale et Mauricie	8,3	78,9	9,0
Côte-Nord	8,3	78,9	7,8
Nord-du-Québec	8,3	71,5	9,0
Bas-Saint-Laurent	8,2	77,2	9,3
Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	8,2	76,2	11,3
Centre-du-Québec	8,2	76,1	9,9
Montréal	8,2	74,4	10,4
Chaudière-Appalaches	8,1	75,8	11,7
Laurentides et Outaouais	8,1	73,5	10,5
Abitibi-Témiscamingue	8,1	73,2	13,3
RMR Saguenay	8,2	76,4	9,5
RMR Trois-Rivières	8,2	75,9	9,5
RMR Sherbrooke	8,1	75,9	11,1
RMR Québec	8,1	73,5	11,0
RMR Montréal	8,0	71,1	12,7
RMR Ottawa-Gatineau	8,0	69,8	13,9

Notes : 1. Les valeurs corrigées reflètent ou tiennent compte des différences régionales relatives aux caractéristiques de la population. 2. Les régions utilisées aux fins de l'analyse comportent toutes un échantillon d'au moins 1 000 répondants.

Source : Statistique Canada, *Comment va la vie en ville? La satisfaction à l'égard de la vie dans les différentes régions métropolitaines de recensement et régions économiques du Canada*, 2015.

LES FACTEURS D'INFLUENCE

Quels facteurs socioéconomiques particuliers à une région peuvent avoir une incidence sur le bien-être subjectif des personnes? En fait, diverses études tendent à corroborer un rapport entre, d'une part, la satisfaction face à la vie et, d'autre part, certaines caractéristiques propres à la population d'une région donnée. L'âge, le sexe, l'état matrimonial ou le niveau de scolarité atteints sont au nombre des facteurs qui peuvent avoir une incidence sur d'autres dimensions de la vie telles que la situation d'emploi et le sentiment d'accomplissement, les finances ou encore, l'état de santé.

En Abitibi-Témiscamingue, de récentes données en provenance de l'ESCC pour 2014 indiquent que les femmes sont légèrement plus nombreuses que les hommes, en proportion, à se dire satisfaites ou très satisfaites de leur vie. De plus, les jeunes personnes et les personnes âgées s'estiment, elles aussi, plus satisfaites ou très satisfaites de leur bien-être au quotidien que les personnes dans la mi-trentaine jusqu'à la mi-quarantaine.

Toutefois, la corrélation entre certaines caractéristiques propres au milieu de vie sur le degré de satisfaction demeure plus difficile à circonscrire. Cela dit, des études démontrent un rapport significatif entre l'état de bien-être ressenti et la taille de la population ou encore, le sentiment d'appartenance à la communauté. Les possibilités d'emploi, l'accessibilité et la qualité des infrastructures et des services (santé, éducation, culture, etc.) de même que l'environnement (proximité de la nature) sont d'autres facteurs influant sur la perception de bien-être des habitants d'une collectivité ou d'une région donnée. ■

✓ L'OBSERVATOIRE DU BONHEUR

Créée en 2010, l'Observatoire du Bonheur est une structure basée sur une approche pluridisciplinaire dédiée à l'analyse et à la compréhension des multiples représentations du bonheur. Il a pour mandat de rassembler les connaissances sur le bonheur, d'analyser les phénomènes associés aux notions de bonheur et de décoder ses multiples représentations.
<http://www.observatoire-du-bonheur.fr/>

✓ À LA RECHERCHE D'INDICES DE BIEN-ÊTRE ET DE QUALITÉ DE VIE ?

Depuis les dernières années, quiconque recherche des indices de développement ou de bien-être des communautés a quelques alternatives. À l'indice de développement réalisé par la Chaire Desjardins en développement des petites collectivités et l'Observatoire (2006) et à l'indice global de vitalité des communautés élaboré par le Centre intégré de santé et de services sociaux (2006 et 2011), voilà que l'on peut aussi ajouter l'indice de bien-être des collectivités (2011). Cet indice, élaboré par Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, vise à mesurer et à comparer le bien-être socioéconomique des collectivités des Premières Nations, des collectivités inuites et des collectivités non autochtones à partir de données sur le revenu, la scolarité, le logement et l'activité.

Indice de bien-être des communautés (IBC)

> Municipalités et communautés autochtones¹ de l'Abitibi-Témiscamingue, 2011

Municipalités et communautés autochtones	Valeur de l'IBC 2011
MRC d'Abitibi	
Barraute	76
La Corne	83
La Motte	72
Saint-Mathieu-d'Harricana	78
Amos	81
Saint-Dominique-du-Rosaire	77
Trécesson	81
Launay	84
Preissac	82
Pikogan	61
MRC d'Abitibi-Ouest	
Rapide-Danseur	76
Gallichan	75
Palmarolle	79
Sainte-Germaine-Boulé	75
Taschereau	68
Authier	74
Macamic	77
Sainte-Hélène-de-Mancebourg	78
Clerval	72
La Reine	75
Dupuy	76
La Sarre	78
Chazel	69
Val-Saint-Gilles	66
Clermont	73
Normétal	70
Saint-Lambert	69
Rivière-Ojima	70

Municipalités et communautés autochtones	Valeur de l'IBC 2011
Ville de Rouyn-Noranda	
Rouyn-Noranda	82
MRC de Témiscamingue	
Kipawa	79
Béarn	78
Ville-Marie	79
Duhamel-Ouest	80
Saint-Bruno-de-Guigues	82
Laverlochère	78
Fugèreville	78
Latulipe-et-Gaboury	71
Belleterre	78
Laforce	59
Moffet	69
Saint-Eugène-de-Guigues	79
Notre-Dame-du-Nord	74
Guérin	75
Nédélec	70
Kebaowek	70
Winneway	52
Timiskaming	65
MRC de La Vallée-de-l'Or	
Val-d'Or	81
Rivière-Héva	77
Senneterre (V)	76
Senneterre (P)	75
Belcourt	70
Kitcisakik	47
Lac-Simon	44

1. Certaines municipalités sont absentes du tableau en raison d'un taux global de non-réponse élevé (TGN de 50 % ou plus).

Source : Affaires autochtones et Développement du Nord Canada. *L'indice de bien-être des collectivités : Rapport sur les tendances dans les collectivités des Premières Nations, 1981 à 2011, 2015.*

GÉOGRAPHIE

INSTANTANÉ TERRITORIAL

— Mariella Collini

Afin d'enrichir la production de statistiques environnementales, l'Institut de la statistique du Québec a entamé des travaux portant sur les comptes des terres de chacune des régions. Dans l'attente du rapport final diffusé en 2016, jetons un coup d'œil sur la couverture terrestre qui caractérise l'Abitibi-Témiscamingue.

Pre mière évidence, la forêt de l'Abitibi-Témiscamingue est variée et omniprésente. Les deux tiers du territoire se composent de forêts où prédominent les forêts mixtes suivies des forêts de conifères et de feuillus. Ensuite, les milieux humides couvrent le cinquième du territoire, distinguant au premier chef l'Abitibi-Témiscamingue à l'échelle du Québec. Bien que le mythe des 100 000 lacs soit démystifié au sein de la région, il n'en demeure pas moins qu'un dixième du territoire est couvert par des lacs, rivières

et cours d'eau. Après les régions côtières de la Gaspésie – Les Îles, la Côte-Nord et le Bas-Saint-Laurent de même que Montréal, qui profitent toutes de la proximité du fleuve Saint-Laurent et du Golfe, l'Abitibi-Témiscamingue arrive au 5^e rang, ex aequo avec la Mauricie. Une proportion d'un peu plus de 2 % du territoire est dévolue aux terres agricoles. Quant aux surfaces dites artificielles, que l'on peut communément associer aux zones urbanisées, elles occupent moins d'un pour cent du territoire de la région (0,5 %). ■

Superficie et part des terres par classe de couverture territoire

> 2005 pour l'Abitibi-Témiscamingue et 2002-2013 pour l'ensemble du Québec méridional

	Superficie région (hectare)	Part de la couverture terrestre - AT (%)	Part de la couverture terrestre - QC (%)
Surfaces artificielles	31 981	0,5	1,2
Terres agricoles	147 598	2,3	4,5
Milieux humides boisés	720 314	11,2	5,7
Milieux humides herbacés ou arbustifs	584 733	9,1	5,6
Plans et cours d'eau intérieure	712 881	11,0	25,6
Forêts de conifères à couvert fermé	1 462 406	22,6	24,9
Forêts de feuillus à couvert fermé	827 930	12,8	10,7
Forêts mixtes à couvert fermé	1 947 053	30,2	21,3
Forêts à couvert ouvert	22 175	0,3	0,5
Total ¹	6 457 069	100,0	100,0

1. En raison de la méthodologie particulière aux comptes des terres, la superficie totale peut diverger d'autres données de superficie compilées par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ).

Sources : Institut de la statistique du Québec, **Panorama des régions du Québec - Édition 2015** et **Bulletin statistique régional - Édition 2015**, 2015.



L'OBSERVATOIRE
de l'Abitibi-Témiscamingue
RASSEMBLER · COMPRENDRE · DIFFUSER

NOTRE MISSION

L'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue est un carrefour d'information, notamment statistique, au sujet de l'Abitibi-Témiscamingue. Par le partage des connaissances, il vise une meilleure compréhension des réalités régionales.

445, boulevard de l'Université, bureau F-102.1
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5E4
T. : 819 762-0971 Sans frais. : 1 877 870-8728 poste 2622
observatoire@uqat.ca
OBSERVAT.QC.CA

ISSN : 1915-5050 (Imprimé)
ISSN : 1916-4963 (En ligne)
2 300 abonnements

✓ SORTI DES PRESSES

OCCQ, **Les dépenses en culture des municipalités en 2014**, 2016.

Travail, Emploi et Solidarité sociale, **La présence syndicale au Québec selon la région administrative, 1999-2001 et 2011-2013**, 2015.

CEFRIO, **Utilisation d'internet et du cyberachat 2015 - Fiche Abitibi-Témiscamingue**, 2016.

Institut de la statistique du Québec, **Mieux connaître la parentalité au Québec. Un portrait à partir de l'Enquête québécoise sur l'expérience des parents d'enfants de 0 à 5 ans 2015** et **La fréquentation des institutions muséales en 2014 et 2015**, 2016.

Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue, **Le diabète, une préoccupation qui demeure, les Portraits de santé de la population pour l'Abitibi-Témiscamingue et les MRC et Le tabagisme, état de la situation en Abitibi-Témiscamingue**, 2016.

Germain, Lili, **Personnes âgées et habitation - État de situation pour l'Abitibi-Témiscamingue**, Table régionale de concertation des personnes âgées de l'Abitibi-Témiscamingue, 2016.

Bureau du surintendant des faillites Canada, **Statistiques sur l'insolvabilité au Canada 2015**, 2016.

Commission de la construction du Québec, **Statistiques historiques 2015, 2016 et Perspectives professionnelles 2015-2018 de la construction - Abitibi-Témiscamingue**, 2015.

Tourisme Québec, **Le tourisme au Québec en bref 2014**, 2016.

Emploi-Québec Abitibi-Témiscamingue, **Bulletin sur le marché du travail - Bilan annuel 2015 et Les femmes et le marché du travail et Professions en demande Automne-Hiver 2015-2016**, 2016.

Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, **L'organisation municipale au Québec en 2016**, 2016.

Société de l'assurance automobile du Québec, **Les infractions et les sanctions reliées à la conduite d'un véhicule routier 2005-2014**, 2015.

Société d'habitation du Québec, **L'habitation en bref - 2015**, 2016.

Shaeffer, Valérie, **L'Abitibi-Témiscamingue, une histoire de solidarités**, Chaire Desjardins en développement des petites collectivités, 2015.

Bonne lecture !